

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

26/02/2024

N° E24000018 / 84

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire du 26/02/2024

CODE : 1

Vu enregistrée le 14/02/2024, la lettre par laquelle Mme le Maire de la commune de SAINT MARTIN DE LA BRASQUE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SAINT MARTIN DE LA BRASQUE ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jacques SUBE est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Anne-Sophie GONIN est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune de SAINT MARTIN DE LA BRASQUE, à Monsieur Jacques SUBE et à Madame Anne-Sophie GONIN.

Fait à Nîmes, le 26/02/2024

le président,



Christophe CIRÉFICE